

La présupposition : puissant outil de manipulation idéologique

Pierre-Yves Raccah, CNRS
LLL – UMR 7270, Orléans

ABSTRACT

The first discussions about *presupposition* were held from a *truth-conditional* point of view, through which the meaning of a language unit was reduced to its role in imposing conditions on the truth of its various possible utterances: most of the semantic work on presupposition was done from that point of view. This paper starts with a short recall of the core notion of this concept of *logical presupposition* as contrasted with truth-conditions and with conversational implicature. Keeping in mind this background, I argue that the (logical) relation *presupposes* should be seen as holding between a sign and a meaning, in a way similar to the way we see the relation *means*.

I remind some of the reasons why this logical reductionism is insufficient to adequately describe the constraints which human languages units impose on the construction of utterance meanings. In particular, I emphasize the argumentational aspects of meaning, and show that constraints on points of view are necessary to account for the role of language units in the construction of the meanings of their utterances.

After sketching some additional characteristics of what I believe to be a correct description of presupposition, I propose and discuss an argumentational extension to the concept of *logical presupposition*, extension that fits within a *Viewpoint Semantics*. I finally show the role that this generalized concept of presupposition plays in ideological manipulation through discourse and, as a conclusion, I draw a few surprising consequences of this ideological manipulation through discourse on the nature(s) and functions of human languages.

MOTS-CLÉS : Implicite ; métalangage ; présupposition ; sémantique ;
argumentation ; points de vue ; idéologie

KEY-WORDS: Implicature; metalanguage; presupposition; semantics; argumentation; points of view; ideology.

Parmi les phénomènes linguistiques auxquels se sont intéressés aussi bien les philosophes que les linguistes, la *présupposition logique* a ceci de particulier que, s'il est vrai que dans la plupart des cas il n'est pas difficile de se mettre d'accord pour savoir si telle ou telle phrase (ou énoncé – voir plus bas) *présuppose*, les divergences sur la nature de ce qui est présupposé et sur la nature de la relation de présupposition sont extrêmes. On est dans une situation où les intuitions concordent relativement alors que leurs caractérisations suivent ou même engendrent des querelles théoriques.

Dans la section 1, partant d'une approche vériconditionnelle, je montre, en renvoyant à un certain nombre de tests permettant de faire émerger les présupposés, que ce qui est présupposé n'est pas une *phrase*, comme le suggèrent, plus ou moins explicitement, les partisans de ces approches, mais appartient au domaine du signifié. Je conclus cette réflexion vériconditionnelle en décrivant une caractérisation de la *présupposition logique*, fondée sur ces remarques et qui évite les paradoxes habituellement liés à la prise en compte de la présupposition.

Je rappelle brièvement ensuite, section 2, certaines des faiblesses des approches vériconditionnelles de la sémantique et je montre pourquoi cette dernière doit fournir une description des contraintes que les unités de langues imposent sur les points de vue qui interviennent dans la construction du sens de leurs énoncés. J'en tire les conséquences en ce qui concerne une extension du concept de présupposition qui reste satisfaisante dans un cadre vériconditionnel tout en permettant de rendre compte de phénomènes sémantiques faisant intervenir des points de vue correspondant aux différentes voix de la polyphonie, que ces points de vue soient explicites ou implicites.

En guise de conclusion, je montre le rôle qu'un tel concept élargi de *présupposition* joue dans la description de la manipulation idéologique par le discours, et j'en tire quelques conséquences (qui pourraient paraître surprenantes) sur la nature et la fonction des langues humaines

1. Étude vériconditionnelle

On retrouve le problème de la présupposition logique à chaque fois que l'on rencontre une phrase dont les énoncés amènent à construire un sens dont un aspect peut difficilement être imputé à la signification explicite de la phrase (notamment, dans cette première approche vériconditionnelle, parce qu'on hésite à imputer cet aspect du sens au nombre des conditions de vérité de la phrase), mais que l'on voudrait distinguer des sous-entendus éventuellement créés par l'énonciation de cette phrase. On veut ainsi marquer une différence entre la relation qui lie (1) à (1') et celle qui lie (1a) à (1a') dans la situation décrite par /a/ :

/a/ *le bar Machin a la réputation d'être fréquenté par des homosexuels*

(1a) Jean va tous les soirs au bar Machin.

(1a') Jean est homosexuel.

On ne peut en effet prétendre que le locuteur de (1a) a pris position sur les mœurs de Jean : il a peut-être *laissé entendre* ce qu'il en pensait mais il peut toujours s'en défendre (soit en affirmant qu'il ignorait le fait /a/, soit en ajoutant un commentaire qui indiquerait à l'interlocuteur de ne pas conclure trop vite). En revanche, le locuteur de (1) présente (1') comme vraie (il ne peut en aucune façon maintenir (1) tout en niant (1')). Mais, et c'est là que réside le problème des sémanticiens, le locuteur de (1) ne s'engage pas explicitement sur la vérité de (1'), car (1) n'est pas identique à (1b).

(1b) Il existe actuellement un roi en France, et il est chauve.

Le message parallèle (1') qui semble émaner de (1) est donc implicite ; mais cet implicite ne paraît dépendre d'aucune connaissance de la situation du discours. Il est parfois appelé *implicite conventionnel*.

Le locuteur de (1) présente donc l'existence du roi de France comme déjà acquise (par exemple dans le discours précédent, ou encore dans la connaissance du monde que les interlo-

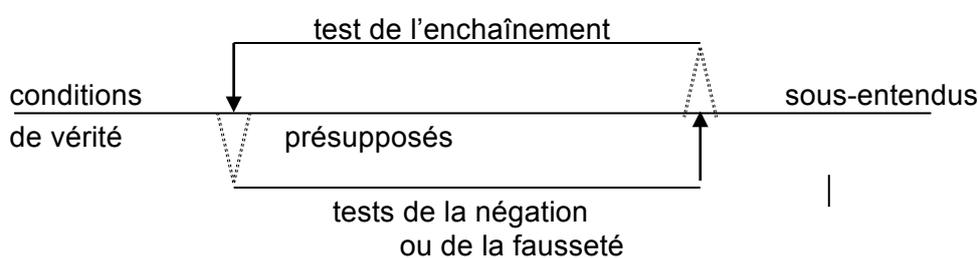
cuteurs sont supposés avoir). En revanche, le locuteur de (1a) ne fait qu'utiliser une connaissance que ses interlocuteurs pourraient avoir, pour les amener à une conclusion possible, mais pas nécessaire. On convient généralement d'appeler *présuppose* la relation qui lie (1) à (1'), et *sous-entend* celle qui lie (1a) à (1a') ; dans les cas où le second membre de la relation peut être décrit par une proposition logique, susceptible d'être vraie ou fausse, on voit clairement que la vérité du présupposé logique fait figure de condition nécessaire à l'attribution d'une valeur de vérité (et même, d'un sens) aux énoncés de la phrase présupposante, tandis qu'il n'en va pas de même avec le sous-entendu.

Parmi les moyens proposés pour mettre en évidence ce qui est présupposé dans une phrase, les plus classiques sont le test de la négation et le test de l'enchaînement : je ne reviendrai pas sur ces deux tests ; néanmoins, après avoir exposé un certain nombre de problèmes que le premier soulève, je présente un test inspiré du test de la négation, mais dont on verra qu'il est plus fiable, et permet de distinguer assez clairement les *présupposés* des *sous-entendus*.

Une des principales difficultés¹ que présente le test de la négation est que la forme syntaxique classique de la négation (ne... pas) modifie le sens de certains morphèmes intervenant dans la phrase à nier, ou, plus exactement oblige l'interprétation de ces morphèmes dans un sens qui n'est pas celui qu'ils avaient dans la phrase non-niée. Pour éviter cette tout en restant dans l'optique des considérations qui motivent le test de la négation, je propose de le remplacer par un 'test de fausseté', que l'on pourrait décrire ainsi :

Si on ne peut admettre que la phrase A est vraie sans admettre X, et si, par ailleurs, pour décider que la phrase A est fausse, on doit aussi admettre X, alors, A présuppose X.

À l'aide de ces tests, il est possible d'opérer un découpage du signifié en trois catégories assez bien délimitées ; le schéma suivant permet de visualiser ce découpage² :



Cette brève délimitation du concept de présupposition logique étant faite, j'aborde maintenant la question du statut de la relation *présuppose*, statut dont la spécification est nécessaire pour envisager une extension à des phénomènes sémantiques ne relevant pas des conditions de vérité.

2.1 De la nature de la relation 'présuppose'.

Dans un article paru en 1972, Ginsberg défendait l'idée selon laquelle la présupposition est une forme particulière d'implication. Pour ce faire, il remplaçait la caractéristique classique de l'implication :

si S implique P, alors, si P est faux, S est faux (contraposition),

par

si S implique P, alors, si P est faux, S n'est pas vrai.

¹ Voir une analyse plus détaillée dans Raccah (1982).

² Lorsqu'il n'a pas été prouvé, ou lorsque, selon certains auteurs, il est discutable qu'un test représenté sur le schéma impose une frontière claire entre un domaine et l'autre, j'ai représenté la flèche par une double ligne en pointillés (censée illustrer l'imprécision de la délimitation).

Il montre ensuite qu'avec cette nouvelle version de la contraposition, toutes les présuppositions sont des implications (la réciproque n'étant pas nécessairement vraie). Il est clair que cette modification de la règle de contraposition ne produit d'effet que si l'on admet que certaines expressions peuvent prendre une valeur de vérité autre que vrai ou faux ; autrement, non-vrai serait identique à faux. De sorte que Ginsberg ne peut convaincre les partisans de l'application du modèle tarskien aux langues naturelles, ni, plus généralement, les partisans de l'utilisation exclusive d'une logique binaire. Kempson (1975) a d'ailleurs montré que le recours à une troisième valeur de vérité ne faisait que compliquer le problème (voir l'étude détaillée dans son livre /Kempson. 1975/, chap. 3).

Je voudrais proposer une solution qui, bien que fidèle à l'intuition selon laquelle la présupposition a quelque chose à voir avec l'implication, ne soulève pas les problèmes liés au choix d'une logique à plusieurs valeurs de vérité, mais qui, contrairement à la solution radicale de Kempson (présupposition sémantique = implication), tienne compte des remarques des paragraphes précédents et confère un statut particulier à la relation 'présuppose'.

Remarquons tout d'abord la différence de statut entre la relation implique et la relation signifie : la première est une relation entre phrases (donc entre signes) d'une langue objet, qui tient entre deux phrases si leurs valeurs de vérité satisfont certaines exigences (que l'on peut représenter par un tableau de vérité). Ce qui est important, pour mon propos, est que implique s'emploie dans des expressions métalinguistiques comme « P implique Q », dans lesquelles P et Q désignent des expressions de la langue objet. En revanche, le statut de la relation signifie peut être caractérisé de la façon suivante :

H1 S La relation signifie tient entre une expression d'une langue objet et un signifié.

La proposition de Ginsberg, autant que celle de Kempson reflète une conception de la relation présuppose selon laquelle le statut de cette dernière serait semblable à celui de la relation implique. C'est-à-dire que, pour Ginsberg comme pour Kempson, présuppose serait une relation entre expressions d'une langue objet (ceci est trivial pour la position de Kempson, qui assimile purement et simplement la présupposition à l'implication, et évident pour la position de Ginsberg, puisqu'il considère que la dernière contient la première). Dans ce qui suit, je développe les raisons pour lesquelles il convient plutôt de considérer la relation présuppose comme une relation de signification, c'est à dire :

H2 **PP₀** La relation présuppose tient entre une expression d'une langue objet et un signifié.

(bien entendu, l'identité de statut entre *présuppose* et *signifie* n'implique pas l'identité des relations). Ainsi, si notre langue objet est l'anglais et notre métalangue le français, nous dirons :

« "The present king of France is bald" présuppose qu'il existe actuellement un roi de France »

et non pas

* « "The present king of France is bald" présuppose la phrase "There exists at present a king of France" »

de même que nous ne disons pas

« "John loves Mary" signifie "John loves Mary" »

mais

« "John loves Mary" signifie que John aime Mary »³

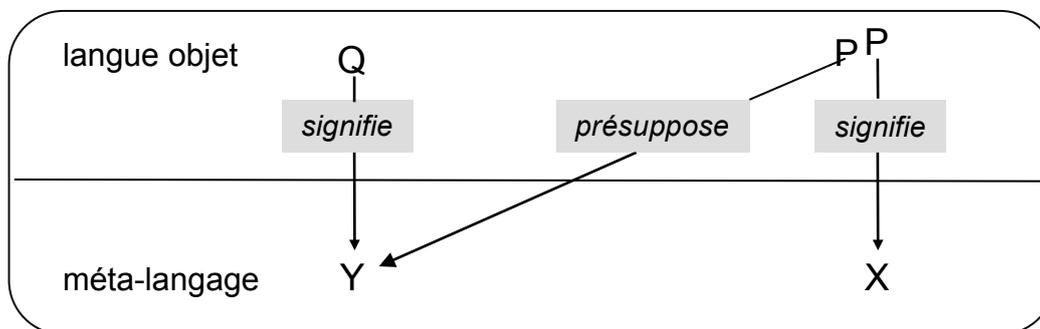
Afin d'illustrer cette remarque et ses conséquences, considérons la situation suivante :

- La phrase P de la langue objet L a une signification décrite par X dans le métalangage ML.

³ On pourra objecter que l'on peut dire : "John loves Mary" signifie "John aime Mary", mais dans cet exemple, le mot 'signifie' n'est pas utilisé dans le sens décrit initialement, mais dans le sens de 'signifie la même chose que'. Le cas échéant, on pourra aussi dire que telle phrase 'présuppose la même chose que' telle autre (voir plus bas). Sur le fond, voir la critique que Max Black (1962) adresse à Strawson.

- La même phrase P a un présupposé décrit par Y dans ML.
- La phrase Q de L a une signification qui peut être formulée par Y dans ML.

Une telle situation pourra être représentée par le schéma suivant, dans lequel les différents niveaux de langue sont bien apparents :



Selon les conceptions de Kempson et de Ginsberg, la présupposition ayant même statut que l'implication, la flèche qui, dans notre schéma, relie P à Y devrait être remplacée par une flèche reliant P à Q. D'autre part, selon les auteurs inspirés de l'école d'Oxford (comme, par exemple, Epstein (1977)), c'est le fait d'énoncer P qui présuppose Y; un schéma représentant une telle situation devrait donc faire intervenir l'énonciation de P.

A. Ce qui présuppose

On a vu que les différents auteurs ne sont pas d'accord sur la nature de ce qui présuppose : énoncés, phrases, énonciateurs (locuteurs), destinataires ; plus généralement, signes, usage des signes, ou usagers des signes. On se pose le problème de savoir si la présupposition est un acte de parole, une règle conversationnelle ou une règle conventionnelle ; dans ce dernier cas, s'agit-il d'une convention linguistique ou d'une convention de comportement ? Sur ces questions, le choix que l'on a fait, en ce qui concerne le statut de la présupposition, conduit à prendre une position nette, que je justifierai en partie. On doit ainsi admettre, dans le cadre que je propose, que ce qui présuppose n'est ni l'usage du signe, ni ses usagers, mais le signe lui-même. Ce qui présuppose n'est donc pas l'énoncé ni le locuteur – et encore moins le destinataire – mais la phrase. Dans ces conditions, la présupposition ne peut être considérée comme liée à une règle conversationnelle spécifique, mais plutôt comme liée à une règle conventionnelle de type linguistique, attachée au code lui-même et non pas à son usage. Bien sûr, le fait qu'une phrase S présuppose P induit une relation entre les énoncés Es de S, et P, relation que l'on peut formuler de la façon suivante :

Si un locuteur L utilise un énoncé Es d'une phrase S telle que S présuppose P, alors L présente son énoncé comme obligeant le destinataire à ne pas mettre P en question (sous peine d'entamer une polémique).

C'est-à-dire que L, en prononçant Es, met ses interlocuteurs dans l'obligation, quelles que soient leurs croyances et leurs connaissances, de se comporter comme s'ils "savaient" P (cf. Ducrot 1972, pp.80-100). Il s'ensuit que le statut proposé ici pour la relation *présuppose* ne s'oppose pas à une conception illocutoire de la présupposition, à condition, toutefois, de bien distinguer cette relation induite (le pouvoir que certains énoncés ont de contraindre leurs destinataires à ne pas mettre en question certains faits) de la relation sémantique initiale.⁴ On pourrait objecter que la nécessité d'une relation sémantique n'a pas été prouvée et qu'on pourrait remettre en question le statut proposé plus haut et considérer la présupposition comme une re-

⁴ Il faut comprendre ici l'expression "relation sémantique" comme désignant une relation entre un signe et une entité quelconque, par opposition à une relation entre l'occurrence d'un signe et une entité (relation pragmatique).

lation qui appartiendrait fondamentalement au domaine des énoncés. Cette position n'est pas satisfaisante pour au moins trois raisons. En effet, si la présupposition était liée au seul usage du signe, sans qu'une relation sémantique sous-tende l'effet d'un énoncé présupposant, on pourrait s'attendre

- a) à ce que le présupposé lié à l'énoncé Es d'une phrase S varie en fonction des conditions d'énonciation de S. C'est-à-dire que l'on devrait pouvoir trouver deux énoncés Es et E's de la même phrase, qui ne seraient pas liés au même présupposé.
- b) à ce que le présupposé lié à l'énoncé Es d'une phrase S puisse être annulé par l'adjonction d'un énoncé E' continuant Es, comme c'est le cas pour les sous-entendus et les actes illocutoires dérivés.

Mais aucune adjonction à la suite d'un énoncé d'une phrase présupposante ne permet d'annuler le présupposé.

- c) à ce que quelqu'un qui parlerait correctement le français, sans rien connaître de la constitution française, puisse ne pas inférer (1') – il existe actuellement un roi de France – de (1).

Mais il n'en est rien : (1') est compris immédiatement par le fait même de comprendre (1), indépendamment de toute connaissance du monde.

Ces trois raisons peuvent être considérées comme suffisantes pour justifier la position selon laquelle le présupposé est lié d'abord à la phrase, la relation avec l'énoncé étant dérivée de cette relation phrase-présupposé.

B. Ce qui est présupposé

Avant d'accepter de considérer la présupposition comme une relation entre signifiant et signifié, on peut exiger non seulement de constater qu'une telle conception est fructueuse, mais aussi d'être convaincu que la conception à laquelle elle s'oppose (relation signe-signé) présente des inconvénients décisifs. S'il n'en était pas ainsi, c'est à dire, si l'on pouvait trouver une relation signe-signé qui conserverait les caractéristiques de la présupposition et qui soit acceptable dans une théorie sémantique de la phrase, alors, le statut que je propose ne s'imposerait pas et il faudrait examiner les candidats sous d'autres points de vue pour les départager. Bien que je me propose aussi d'examiner d'autres aspects du type de relation qui me paraît convenir le mieux, je montrerai que, pour des raisons formelles, il n'y a pas de relation signe-signé vraisemblable qui, en logique binaire, conserve les caractéristiques de la présupposition (c'est d'ailleurs là qu'il faut chercher la cause du 'paradoxe' de la présupposition classique).

Supposons qu'une telle relation existe et désignons-la par π ; d'après la caractéristique fondamentale de la présupposition, π n'est vrai de P et Q que si π est vrai de $\neg P$ et Q ; par ailleurs, si l'on veut maintenir le rapport privilégié qu'entretient la présupposition avec l'implication, π n'est vrai de P et Q que si $P \rightarrow Q$; mais puisque π doit aussi s'appliquer à $\neg P$ et Q, on doit aussi avoir $\neg P \rightarrow Q$. Finalement, π n'est vrai de P et Q que si $P \rightarrow Q$ et $\neg P \rightarrow Q$ sont tous deux vrais, c'est à dire seulement si Q est logiquement valide. Ce qui n'est évidemment pas ce qu'on désirait.

Avant d'écarter la "candidature" de π , cherchons à comprendre pourquoi les deux exigences, apparemment anodines, qui pèsent sur cette relation (si π est vrai de P et Q, alors π est vrai de $\neg P$ et Q, et si π est vrai de P et Q, alors $P \rightarrow Q$) la rendent méconnaissable.

Ce que l'on voulait de π peut être décrit de la façon suivante : si π est vrai de P et Q, alors tout usage de P (dans la langue objet) renvoie à un état de chose pour lequel Q est vrai. Mais pour qu'une caractérisation de π puisse renvoyer à l'usage de P dans la langue objet, il faut que la définition de π fasse intervenir deux niveaux de langue : c'est précisément ce que le point de vue signe-signé élimine. Plonger la relation de présupposition à l'intérieur de la langue objet, sans ménager de connexions avec le signifié, réduit les moyens de décrire les rapports entre les signes. Ce n'est pas le fait que P présuppose Q qui a pour conséquence que Q est vrai, mais la

conjonction de ce fait avec le fait que P a été utilisé ; et la vérité de Q, ramenée au niveau de la langue objet, reprend son aspect relatif. On pourrait dire que le fait d'"aplatir" la relation de présupposition prive celui qui l'examine des moyens de différencier son discours de celui qu'il analyse. On serait ainsi confronté au même type de problèmes que ceux qui surgiraient si l'on voulait décrire la signification sans avoir recours au métalangage. La tentative de Ginsberg peut être considérée comme un moyen d'introduire indirectement un aspect métalinguistique (une troisième valeur de vérité) dans la représentation de la présupposition. D'autres tentatives (cf., par ex. Zuber 1981 et 1983) utilisent les modalités pour obtenir ce résultat.

Le type de relation déterminé au paragraphe 2.4.2 par PP_0 ne recouvre pas une unique relation : PP_0 établit plutôt un statut auquel doit se soumettre une relation sémantique de présupposition, quelle que soit la théorie dans laquelle on veut l'inscrire. Les deux caractéristiques fondamentales de toutes les relations se conformant à ce statut sont

- l'identification de leur domaine d'application aux signes (phrases, expressions) et non pas aux énoncés (cf. a), ci-dessus), et
- l'identification du domaine du présupposé à celui du signifié : ce qui est présupposé est choisi parmi ce qui peut être signifié, et non pas, par exemple, parmi ce qui peut signifier (cf. b), ci-dessus).

L'idée d'insister sur une différence de nature entre ce qui présuppose et ce qui est présupposé n'est pas originale : pour Frege (1892), une proposition (*Satz*) suppose (*vorausgesetzt*) une pensée (*Gedanke*), de même que, pour Ducrot (1972) un énoncé présuppose une proposition. Cette idée n'a cependant pas été très exploitée et la plupart des auteurs parlent de la vérité ou de la fausseté du présupposé, conférant implicitement à la présupposition un statut analogue à celui de l'implication, et s'affrontant du même coup au 'paradoxe' de la relation π ci-dessus.

C. Remarque sur les rapports entre présupposition et polyphonie

Concevoir la présupposition comme une relation de signification (entre signes et signifiés), plutôt qu'une relation quasi-implicative (entre signes et signes), permet en outre d'aborder la problématique des rapports entre *présupposition* et *polyphonie* d'une manière à la fois plus précise et plus riche. En effet, dans le cadre de la *polyphonie dans la langue*, les signes sont porteurs d'indications se rapportant à différentes voix qui seraient mises en scène dans un énoncé et, dans ces conditions, se pose la question de savoir si le présupposé correspond à *une* de ces voix ou si, au contraire, *chacune* des voix peut être 'décomposée' en un aspect *posé*, et un aspect *présupposé*.

Cette question ne sera pas traitée ici, mais je tenais à signaler qu'elle se pose d'une manière claire dans le cadre de cette conception de la présupposition, et que l'examen des réponses possibles peut se fonder sur l'observation, puisque ces réponses dépendent des effets de sens des énoncés⁵. Par ailleurs, les rapports entre présupposition et polyphonie acquièrent un intérêt accru dans le cadre de l'extension, examinée dans la section suivante, du concept de présupposition aux aspects non vériconditionnels de la signification.

2. La présupposition dans une perspective instructionnelle de la sémantique

2.2 Dépasser la perspective vériconditionnelle de la sémantique

Malgré tous les avantages des approches vériconditionnelles de la sémantique (avantages qu'il est inutile de rappeler ici : ceux qui ne voient aucun avantage aux approches vériconditionnelles accepteront d'autant plus volontiers de prendre en considération des approches qui en évitent les inconvénients...), les inconvénients qu'elles présentent sont tels que ces approches doivent être abandonnées si l'on veut étudier empiriquement les phénomènes liés à la

⁵ Dans l'état actuel des observations, on est amené à admettre que chacune des voix a une composante *posée* et une composante *présupposée*. Mais les travaux sur ce sujet sont encore en cours, et les faits n'ont pas encore dit leur dernier mot...

signification dans les langues humaines. Ces inconvénients sont de plusieurs ordres, et ont été abondamment décrits : je n'en examinerai, brièvement, qu'un ici, et en tirerai argument pour défendre un autre cadre général, la perspective *instructionnelle*, cadre à l'intérieur duquel je développerai une conception particulière de la sémantique, dont je montrerai qu'elle convient aux objectifs que j'aurai été amener à formuler chemin faisant.

Cet inconvénient, majeur, des approches vériconditionnelles est d'ordre méthodologique. Ces approches attribuent un contenu propositionnel, plus ou moins sophistiqué⁶, aux phrases des langues, contenu censé représenter, pour chaque phrase, ce que l'on comprend lorsqu'elle est énoncée. Cette prémisse, qui pourrait sembler anodine, a de nombreuses conséquences inacceptables⁷, dont nous n'examinons ici qu'une (mais de taille !) : une telle conception exclut la sémantique, à la fois, de la linguistique, et des sciences empiriques.

En effet, cette démarche suppose que l'on identifie la signification des unités de langue au sens que les locuteurs construisent à la suite d'un énoncé de ces unités de langue, ce qui a pour conséquence que l'étude de la signification est assimilée à l'étude du sens. Cette conséquence a, elle-même les deux conséquences suivantes :

- a) la sémantique, étude de la signification, devient l'étude du sens construit, lequel ne dépend plus des langues puisqu'il s'agit de ce qui est construit dans l'esprit des locuteurs ;
- b) les états mentaux des interlocuteurs étant inaccessibles à l'observation, le sens construit n'est pas observable, et, puisque l'étude de la signification est assimilée à celle du sens construit, la sémantique n'est plus une discipline empirique.

Pour maintenir le lien entre la sémantique et le reste de la linguistique, il est nécessaire de considérer la signification des unités de langues comme une relation entre ces entités linguistiques et ce que les locuteurs construisent. Pour que la sémantique reste une discipline empirique, il est nécessaire que ce qu'elle étudie soit conçu comme observable, au moins de manière indirecte.

Contrairement à ce que les perspectives vériconditionnelles impliquent, une approche empirique et linguistique de la sémantique doit donc, d'une part, considérer la signification comme une relation entre les unités des langues et le sens que les locuteurs construisent pour les énoncés qui les contiennent et, d'autre part, tenir compte du fait que ce sens construit n'est pas accessible à l'observation directe, ce qui oblige l'observateur à concevoir des dispositifs d'observation indirecte au moyen d'indices (observables) signalant des différences entre sens (non observables).

Parmi les approches qui tiennent compte de ces contraintes méthodologiques, les *sémantiques instructionnelles* conçoivent la relation entre unités de langues et sens comme des *instructions* que les unités de langues imposent aux locuteurs pour construire un sens pour les énoncés, en fonction des situations d'interprétation⁸.

2.3 Une extension du concept de présupposition logique

On peut résumer les principales caractéristiques de la *présupposition logique* de la manière suivante :

- un présupposé est nécessaire à la compréhension
- un présupposé est obligatoire
- un présupposé ne dépend que de la phrase (tous les énoncés de la phrase le manifestent)

⁶ Une formule du *calcul des prédicats*, d'une logique modale plus ou moins riche, d'une *logique intentionnelle*, pour ne citer que ces exemples.

⁷ Voir Raccah 1998, 2005, 2008, 2011 ; Rastier 1995 ; Stoltz 2002, et beaucoup d'autres.

⁸ Voir Harder 1992 pour une présentation comparative.

- le présupposé est nécessairement pris en charge par le locuteur (après l'énoncé d'une phrase présupposante, le locuteur ne peut pas affirmer, en toute honnêteté : « *non, je n'ai pas voulu laisser entendre ça : c'est toi...! »).
- les enchaînements argumentatifs auxquels pourrait donner lieu un énoncé formulant le présupposé d'une phrase, eux, ne sont pas pris en charge par le locuteur (« Jeanne ne bat plus son mari » ne peut pas être *utilisé* comme argument pour conclure qu'elle est violente – même si, bien sûr, un énoncé de cette phrase permet de l'insinuer)

Insistons sur le fait que le caractère *obligatoire* du présupposé ne provient pas de nécessités logiques ou 'mondaines'. En effet, les mêmes faits peuvent être posés ou présupposés en fonction des unités de langue qu'on utilise, comme le montre l'examen de la différence sémantique principale entre « puisque » et « parce que ». Il est généralement admis, en effet, que « A puisque B » *présuppose* une relation causale entre B et A, tandis que « A parce que B » introduit une relation causale *posée* entre ces deux membres ; ainsi, la différence sémantique principale entre

(2) Germaine est malhonnête, puisqu'elle a fait un faux témoignage.

(3) Germaine est malhonnête, parce qu'elle a fait un faux témoignage.

réside en ce que, en (2), le faux témoignage est présupposé, tandis que, en (3), il est posé.

Une remarque sur cette remarque pourra intéresser les lecteurs concernés par des questions de causalité et d'attributions causales : seule la causalité *de dicto* (et pas la causalité *de re*) peut être présupposée⁹. Ainsi, par exemple, alors que (4), qui *pose* une causalité *de re*¹⁰ est acceptable sans difficulté, (5), qui la *présuppose*, nécessite des hypothèses particulières sur la situation pour être comprise.

(4) Germaine a fait un faux témoignage parce qu'elle est malhonnête.

(5) ?¹¹ Germaine a fait un faux témoignage puisqu'elle est malhonnête.

Si cette conception de la présupposition rend bien compte des *présupposés logiques*, elle ne prend pas en compte un phénomène analogue à celui de la présupposition logique, mais qui concerne les orientations argumentatives ; l'exemple suivant illustre ce phénomène :

(6) Paul est devenu riche, il va avoir beaucoup d'amis.

Le phénomène apparaît dès que nous nous demandons pourquoi nous n'aimerions pas avoir pour ami un de ces futurs 'amis de Paul' : bien que (6) ne dise rien d'explicitement négatif sur ces futurs 'amis de Paul', ses énoncés ne peuvent être compris que si l'on voit ces individus comme des profiteurs¹², à la différence de ce qui se passe à propos des énoncés de (7) :

(7) Paul est généreux, il doit avoir beaucoup d'amis.

Ce phénomène, que l'on peut appeler « présupposition argumentative » est comparable à la *présupposition logique* en ce que, pour les énoncés de (6), (i) les points de vue que l'on est tenu d'associer à *amis* sont conditionnés par ceux qu'on associe à *riche* quelle que soit la situation d'énonciation, (ii) l'association est obligatoire (inhérente à la compréhension), et (iii) le locuteur d'un énoncé de (6) ne peut pas prétendre, en toute honnêteté, ne pas avoir requis cette association.

Si l'on veut rendre compte de la similitude de ce dernier phénomène avec la *présupposition logique*, on est amené à redéfinir le concept de *présupposé* de manière plus générale :

⁹ Pour une réflexion sur la distinction entre causalité *de re* et causalité *de dicto*, et sur ses conséquences épistémologiques sur les sciences humaines, on pourra consulter, par exemple, Raccach (2005a).

¹⁰ (4) présente la malhonnêteté de Germaine comme ce qui a causé son faux témoignage. (5) présenterait la malhonnêteté de Germaine comme ce qui cause que l'on peut penser qu'elle a fait un faux témoignage.

¹¹ Le point d'interrogation précède un exemple indique que, pour comprendre l'énoncé de la phrase qui est marquée par ce signe, les locuteurs ont dû faire des hypothèses précises sur la situation, hypothèses sans lesquelles ils n'auraient pas compris l'énoncé. Il ne s'agit donc ni d'une impossibilité, ni d'un jugement personnel de l'observateur.

¹² Pour être plus précis, le point de vue requis sur ces individus est contraint par les points de vue requis par l'usage du mot *riche* (voir plus bas).

H3 PP Un élément sémantique présupposé est une instruction impérative indiquant au destinataire que, pour comprendre l'énoncé, il devra avoir adopté un certain point de vue sur ce dont le discours parle

On vérifie sans peine que la *présupposition logique*, comme la *présupposition argumentative*, sont des cas particuliers de cette définition générale.

Le présupposé argumentatif est donc une des manières d'obliger l'interlocuteur à adopter (au moins pendant le temps du discours) un point de vue à partir duquel le discours pourra être interprété. Une application immédiate de ce 'nouvel' outil conceptuel est, par exemple, celle que l'on peut faire à la description du connecteur *mais*. En effet, l'analyse de *mais* montre que tout énoncé de la phrase « A mais B », dans toute situation, (sans aucune exception) ne peut être compris qu'après avoir construit un point de vue sur ce dont l'énoncé parle dans lequel un énoncé de B dans cette situation a une orientation argumentative opposée à un énoncé de A dans cette même situation : en d'autres termes, la phrase « A mais B » présuppose une opposition de points de vue entre énoncés de B et énoncés de A.

L'exemple de la description de *mais* a un avantage supplémentaire inattendu : alors qu'il est bien entendu impossible qu'une phrase présuppose un point de vue (puisque ce dernier dépend de la situation alors que la première doit en être indépendante), nous voyons qu'une phrase peut présupposer une opposition de points de vue. Ce contraste peut sembler paradoxal mais, en y repensant, le fait que chacun des deux points de vue dépend d'une situation n'implique pas que leur opposition, elle, dépende d'une situation. En fait, c'est (presque) le contraire qui a lieu : c'est le choix des situations qui va être déterminé par l'opposition entre les points de vue imposée par *mais*. On verra que ce phénomène curieux intervient dans la fonction manipulatoire de la langue, que j'évoquerai dans la conclusion de ce travail.

On voit assez bien comment ce phénomène sémantique intervient aussi dans de nombreux effets de style. Mais pour qu'une sémantique rendant compte de ce phénomène soit utile, il faut encore qu'elle permette une description empiriquement appropriée et scientifiquement correcte d'un ensemble suffisamment grand de phénomènes sémantiques.

J'ai élaboré et développé un cadre théorique, la *Sémantique des Points de Vue* (SPV), inspiré des travaux d'Oswald Ducrot et de ceux de Bakhtine-Volochinov, dont j'ai montré qu'il permettait effectivement une description empiriquement appropriée et scientifiquement correcte d'un ensemble suffisamment grand de phénomènes sémantiques¹³ ; des dispositifs empiriques d'observation indirecte de phénomènes de compréhension (*tests sémantiques*) ont été élaborés pour ce cadre¹⁴, qui s'est montré utilisable pour rendre compte empiriquement de phénomènes sémantiques à l'origine d'effets idéologiques, y compris dans des langues anciennes (Pille 2015). Je me contenterai donc, ici, de fournir quelques caractéristiques de la SPV, en renvoyant aux textes cités pour les développements, les détails et les discussions. Nous verrons ensuite que la caractérisation élargie de la présupposition proposée ci-dessus s'intègre harmonieusement à ce cadre, avant d'en tirer les conséquences, section 3, sur le rôle des structures sémantiques dans les manipulations idéologiques produites par certains énoncés.

2.4 Quelques mots sur la Sémantique des Points de Vue

Bien que mon intention ne soit pas de reproduire ici l'ensemble des résultats obtenus depuis une quinzaine d'année à propos de la SPV, un minimum d'informations sur ce cadre et ses modèles doit être fourni pour que le lecteur puisse se faire une opinion sur ce que le présent travail y ajoute, concernant le rôle de la présupposition dans la manipulation idéologique que le discours opère.

¹³ Voir, par exemple, Raccah 2002, 2005, 2008, 2010.

¹⁴ Voir, par exemple, Chmelik 2005

Une argumentation vise à faire adopter un point de vue tout en supposant admis d'autres points de vue : la *Sémantique des Points de Vue* propose de décrire dans un système unifié *et* les orientations argumentatives *et* les points de vue, ce qui permet de formuler, de manière homogène, les contraintes que les unités linguistiques imposent aux points de vue visés par les énoncés, mais aussi aux points de vue supposés par ces énoncés. Il faut en effet distinguer, comme on l'a entrevu dans les paragraphes précédents, les points de vue *nécessaires* à la compréhension, des points de vue *obtenus par* la compréhension : les premiers constituent ce que nous avons appelé les 'présupposés argumentatifs', alors que les seconds *résultent* de l'interprétation. Nous allons voir, au paragraphe suivant, l'intérêt de cette distinction qui va nous amener, en suivant la stratégie de présentation de Raccah 2010, à différencier plusieurs types de contraintes exprimées par les unités des langues :

- les contraintes sur les relations entre points de vue, portées principalement par les articulateurs (opérateurs ou connecteurs) ; et
- les contraintes sur la *nature* des points de vue, portées principalement par les mots 'ordinaires' du lexique.

Et dans cette dernière catégorie, il convient de différencier

- les contraintes évaluatives *élémentaires*, portées par certains mots (les 'euphoriques' et les 'dysphoriques') ; et
- les contraintes évaluatives constituées d'une chaîne de points de vue, contraintes que j'ai appelées 'mini-programmes' et qui sont portées par la plupart des mots et des syntagmes de chaque langue.

Enfin, maintenant que l'on dispose d'un concept de présupposition qui ne soit pas restreint aux cadres vériconditionnels, chacun de ces types de contraintes doit encore être subdivisé en deux catégories : les contraintes *présupposées*, et les contraintes *posées*.

3. Présupposition, points de vue et manipulation idéologique

2.5 Petite illustration compacte du modèle topique de la SPV

Une première utilisation des propriétés que nous venons de voir consiste à élaborer des moyens pour 'calculer' la *force idéologique* des mots-de-discours : en combinant les contraintes imposées par les articulateurs avec celles imposées par d'autres mots, comme, par exemple, les *euphoriques* / *dysphoriques* on peut déterminer, par un calcul précis, les points de vue implicites qu'il est nécessaire d'attribuer aux autres mots-de-discours utilisés dans l'énoncé observé, pour que ce dernier soit compréhensible. Ces points de vue implicites qu'il est nécessaire d'admettre pour comprendre les énoncés d'une phrase répondent à la définition PP du paragraphe 2.2 et peuvent donc être considérés comme des présupposés (dans le sens de cette définition élargie). Un examen rapide de l'exemple anglais suivant suffira à montrer et la manière de procéder et l'efficacité de la méthode. Pour qu'il soit possible de comprendre un énoncé de la phrase (8)

(8) John is a republican but he is honest.

il est nécessaire de considérer que le point de vue évoqué par *republican* est opposé au point de vue évoqué par *honest* (première contrainte appartenant à la description de *mais*, ici, applicable sans changement à la description de *but*¹⁵). Or, *honest* est un *euphorique* de la langue anglaise, c'est-à-dire qu'il évoque, en toute situation, un point de vue positif : il en résulte que le mot-de-discours *republican* dans les énoncés de (8) évoque nécessairement un point de vue négatif.

¹⁵ Je ne reproduis pas ici la description sémantique de *but*, ni celle de *mais*, que le lecteur peut trouver dans de nombreux travaux, en particulier, dans Raccah 2008 : 81.

(8) trahit ainsi l'idéologie de ses locuteurs : nous allons voir, maintenant que la généralisation doit s'arrêter là, sans que l'on puisse en inférer quoi que ce soit concernant le mot-de-langue *republican*. En effet, employé dans une autre phrase compréhensible, *republican* pourra aussi évoquer un point de vue positif (par exemple, en remplaçant, dans (8), *honest* par *dishonest*) : il en résulte que la propriété mise à jour par l'analyse n'est pas une propriété du mot anglais *republican*, mais seulement de l'idéologie dans le cadre de laquelle ce mot a été utilisé.

Néanmoins, dans la perspective de la Sémantique des Points de Vue, la description des articulateurs, outre son intérêt propre, et outre son intérêt pour l'analyse des idéologies trahies par les discours, fournit aussi des outils pour décrire les autres mots-de-langue : il s'agit de passer du calcul de la force idéologique des mots-de-discours utilisés dans les énoncés observés à celui de la force idéologique des mots-de-langue correspondants.

Il est, bien entendu, très utile de pouvoir formuler de manière unifiée, dans un même formalisme, les contraintes sur les points de vue évoqués dans les discours, celles sur les points de vue lexicalisés dans les mots de langue, et celles que les opérateurs et connecteurs imposent sur les articulations entre points de vue. C'est un des objectifs du modèle topique de la *Sémantique des Points de Vue*.

Les points de vue que ces mots-de-langue suggèrent s'expriment par des *champs topiques lexicaux*, qui ont la particularité de permettre de décrire un point de vue sur une entité au moyen de points de vue sur d'autres entités. Ce sont ces points de vue enchâssés dans les champs topiques permettant de décrire les mots-de-langue qui constituent les présupposés lexicaux pouvant aboutir à des manipulations idéologiques.

Plus précisément, un *champ topique* (cf. Raccah, 1987 ; Ducrot 1988) est caractérisé par une règle d'inférence graduelle, appelée *topos*. Un topos¹⁶ est une catégorie de *garants d'argumentation*, indiquant la prise en compte d'une corrélation entre deux entités. La rhétorique a montré que ces *garants* sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (*intersubjectivité*). Ces caractéristiques se répercutent sur les topoi, qui sont donc, eux aussi, présentés comme généraux et comme partagés. Étant une *catégorie* de garants, le topos a, en outre, une structure graduelle et sa forme générale est :

//plus (ou moins) X est P, plus (ou moins) Y est Q//

où P et Q sont des champs topiques (définis, donc, eux-mêmes, le cas échéant, par d'autres champs topiques).

La prise en compte de la corrélation entre les deux entités est *discursive* : rien n'empêche un locuteur d'admettre un topos dans un discours et d'admettre le topos contraire dans un autre. Néanmoins, l'hypothèse des *champs topiques lexicaux* suppose que la langue 'choisit' certains topoi pour les cristalliser dans ses mots, sous forme de champs topiques. Les topoi discursifs sont alors contraints par ces champs topiques lexicaux, sans, pour autant, être totalement déterminés par eux.

Ainsi, la description du mot français « riche », dont nous avons parlé dans la section précédente, fera appel au champ topique

possession → potentialité → *positif*

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu positivement), ou au champ topique

possession → potentialité → *négatif*

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu négativement),

¹⁶ Voir, par exemple, Ducrot 1988, pour une présentation de la notion de topos.

en fonction de l'idéologie qui déterminera le jugement sur le pouvoir. Ainsi, retournant à l'exemple (6) :

(6) Paul est devenu riche, il va avoir beaucoup d'amis

on peut rendre compte de celui de ses effets sémantiques qui concerne le jugement que ses énoncés suggèrent sur les amis de Paul : le fait d'utiliser *riche* comme argument pour « avoir des amis » contraint le point de vue sur les *amis* au moyen du champ topique de *riche*, c'est-à-dire, le champ topique du pouvoir...

2.6 La présupposition comme outil de manipulation

Grâce à cette propriété du concept de points de vue qui résulte des discussions précédentes, et qui fait qu'un point de vue sur une entité peut être partiellement déterminé par un point de vue sur une autre entité, il est possible de construire récursivement, à partir de points de vue élémentaires, des points de vue plus complexes, enchâssant ces points de vues élémentaires. Le modèle topique rend compte de cette propriété d'enchâssement des points de vue au moyen de champs topiques définis récursivement.

Conclusion : quelques mots sur le rôle de la langue dans les manipulations idéologiques opérées par les discours

Concevoir la sémantique comme une description du rôle des unités de langue dans la construction du sens des discours qui les utilisent permet de redonner à cette discipline le statut d'outil privilégié d'analyse des discours, statut qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

L'inscription de la SPV dans une conception manipulatoire de la communication langagière, le recours à des instructions pour décrire les unités de langue, permet de s'affranchir enfin de toute conception transmissionnelle de la signification, et donc d'envisager de ne plus se limiter à la description de certains effets de surface liés à l'usage des langues dans des situations très particulières.

Assigner à la sémantique de décrire les contraintes sur les points de vue est une manière de décrire les potentialités argumentatives des unités de langue, et donc d'enrichir considérablement son objet d'étude. Cette stratégie permet, en particulier, d'étendre, comme on l'a vu, le concept de présupposition aux points de vue qu'il est nécessaire d'admettre pour comprendre un discours.

Mais, pourrait-on demander, pourquoi prétendre ainsi rendre compte du fait que (et de la manière dont) les discours agissent sur les croyances et sur les valeurs de ceux qui les comprennent ? Qu'est-ce qui permet d'affirmer que ces enrichissements conduisent à rendre compte d'un rôle que la langue aurait dans les manipulations idéologiques que les discours produisent ?

La réponse est liée à un fait qui n'a peut-être pas suscité l'intérêt qu'il méritait dans les travaux linguistique sur la signification, ni dans les approches cognitives du langage. Ce fait curieux, qui met les sujets parlants à la merci de leur(s) langue(s), peut être énoncé de la manière suivante :

*Aucun être humain ne peut **ne pas** comprendre ce qu'il a les moyens de comprendre*

Cette aporie (particulièrement exaspérante) explique pourquoi les contraintes sur les points de vue présupposés par les segments linguistiques utilisés dans les discours constituent des manipulations (ou des tentatives de) idéologiques : toute personne entendant un tel discours construit nécessairement (ne pouvant pas ne pas comprendre) les points de vue nécessaires à la compréhension du discours, et ce, même si ces points de vue sont contraires à sa morale, ses valeurs, ses croyances. Lorsque l'interlocuteur est conscient de cette contrariété, la manipulation idéologique n'a pas fonctionné (on peut imaginer l'effet d'un énoncé de la phrase (8) sur un interlocuteur républicain...) ; mais, dans le cas contraire, il y a bien manipulation idéologique.

Références bibliographiques

- Bakhtine / Voloshinov (1929/1977). Voir Voloshinov, V.N. (1929).
- Bakhtine Mikhaïl Mikhaïlovitch (1929). *Problemy tvorchestva Dostoievskogo*. Leningrad 1929. 2^{ème} ed. rev. *Problemy poetiki Dostoievskogo*. Moscou, 1963. Trad. de Kolitcheff, Isabelle. *La Poétique de Dostoievski*. Paris Le Seuil, 1970 ; 1998.
- Black Max (1962). *Models and Metaphors*, Cornell University Press, 1962.
- Chmelik Erzsébet (2005). « Points de vue lexicalisés et focalisation : étude sémantique d'un connecteur hongrois », *Travaux linguistiques du CERLICO*, Intensité, comparaison, degré. Vol. 2, pp. 145-169.
- Cooper David E. (1974). *Presupposition*, Mouton, The Hague, 1974.
- Ducrot Oswald (1972). *Dire et ne pas dire*, Herman, Paris, 1972.
- Ducrot Oswald (1979). « Les lois du discours » *Langue Française*, vol.42 Juin 1979, 21-33, Larousse, Paris.
- Ducrot Oswald (1988). « Topoï et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française* de Tokyo 22, p. 1-14.
- Epstein Samuel Seth (1977). *Investigations in pragmatic theory*, Bloomington, 1977. Indiana University Linguistics Club.
- Frege Gottlob (1892). *Über Sinn und Bedeutung* (Sens et dénotation). In *Écrits logiques et philosophiques*, (trad. Claude Imbert), Seuil, Paris, 1971.
- Ginsberg, Mitchell (1972). "The entailment-presupposition relationship" *Notre-Dame Journal of Formal Logic*, vol. 13/4, 1972, 511-515.
- Harder Peter (1990). "The Pragmatics and Semantics of Reference". *Copenhagen Studies in Language*, 13, 41-78.
- Kempson, Ruth M. (1975). *Presupposition and the Délimitation of Semantics*, Cambridge University Press, 1975.
- Lakoff George (1971). "Presupposition and relative well-formedness", in Steinberg and Jacobovits (eds) *Semantics*, Cambridge University Press, 1971.
- Langendoen D. Terence & Harris B. Savin (1982). "The projection problem for presuppositions", in Fillmore and Langendoen (eds), *Studies in linguistic semantics*, Holt & Co, New-York, 1971.
- Racah Pierre-Yves (1982). « Présupposition signification et implication ». *Semantikos*, 6 : 1-2, pp. 63-92.
- Racah Pierre-Yves (1987). "Modelling Argumentation and Modelling with Argumentation", Technical report URA 962-CNRS, Paris; published in *Argumentation*, 4: 447-483, Brussels 1990.
- Racah Pierre-Yves (1998a). « L'argumentation sans la preuve : prendre son biais dans la langue ». *Cognition et Interaction* vol.2, n° 1-2
- Racah Pierre-Yves (2002). "La semántica de los puntos de vista: hacia una teoría científica y empírica de la construcción del sentido". *Letras de Hoje*, 129 : 45- 71 (numéro spécial sur la *Sémantique Linguistique*, édité par Leci Borges Barbisan), 2002.

- Racah Pierre-Yves (2005). "What is an empirical theory of linguistic meaning a theory of?".
In Zygmunt FRAJZYNGIER et al. (eds.). Diversity and Language Theory Studies in Language Companion Series, John Benjamins.
- Racah Pierre-Yves (2008). « Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés : la langue comme outil de manipulation ». *In Entretiens d'orthophonie*, pp. 61-90 ; Paris, Expansion Formation et Éditions.
- Racah Pierre-Yves (2010). « Racines lexicales de l'argumentation : la cristallisation des points de vue dans les mots ». *Verbum* 32 : 1, N° spécial dirigé par Marianne Doury *L'inscription langagière de l'argumentation*, 119-141.
- Racah Pierre-Yves (2011). « Linguistique critique : une exploration cognitive... ». *Intellectica* 56. Numéro spécial dirigé par Jean-Baptiste Guignard *Linguistique cognitive : une exploration critique*, 305-314.
- Rastier François (1995). « Communication ou transmission ? » *Césure*, n° 8, 1995, pp. 151-195.
- Stoltz Claire (2002). Site internet de *Fabula*. <http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie>.
 Lien interne : < dialogisme >
- Strawson, Peter Frederick (1954). "A reply to Mr Sellars". *Philosophical Review*, vol.53, pp. 216-231, 1954.
- Voloshinov Valentin Nikolaevich (1929). *Марксизм и философия языка* [Le marxisme et la philosophie du langage], Leningrad : Priboj. 2^{ème} édition : 1930. Traduction française, sous le nom de Mikhail Bakhtine (V.N. Volochinov) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris : Ed. de Minuit, 1977.
- Wittgenstein Ludwig (1953). *Philosophical investigations*, Blackwell & Mott, 1953.
- Zuber Ryszard (1981). "Marche modali e performativi espliciti", *Materiali filosofici*, n° 4-5, 1981.
- Zuber Ryszard (1983). *Non-declarative Sentences*. Amsterdam, 1983; Benjamins.